LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017 - 5° CIRCONSCRIPTION DU GARD

## **OLIVIER GAILLARD**

CATHERINE DAUFÈS-ROUX [SUPPLÉANTE]



Le 11 juin, votez Olivier GAILLARD pour garder le cap d'une France innovante, ambitieuse et solidaire!

« Je veux redonner à chaque Française et chaque Français confiance en eux, confiance en la France et dans notre capacité collective à relever nos défis.

La France doit être une chance pour tous. »

**Emmanuel Macron** 

LA RÉPUBLIQUE

En Marche!

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



## **OLIVIER GAILLARD**

J'ai 50 ans, j'ai 2 enfants et je suis ingénieur territorial. Conseiller départemental du canton de Quissac et Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol, je suis avant tout un enfant du pays qui s'est engagé en politique avec l'idée que le réalisme et le pragmatisme doivent prendre le pas sur les discours simplistes et les promesses de campagne non tenues.

## **CATHERINE DAUFÈS-ROUX** [SUPPLÉANTE]

J'ai 54 ans, je suis mariée et j'ai 2 enfants. Alésienne originaire de la Grand-Combe, je suis principale adjointe d'un collège accueillant près de 800 élèves. Je partage les valeurs d'Olivier Gaillard, j'apprécie sa méthode non partisane et son souci, en tant qu'élu, de servir et défendre ce territoire. Je souhaite que cette circonscription s'inscrive dans la dynamique nationale autour d'Emmanuel Macron.

**Le II juin**, vous devrez **choisir votre député**, celui **qui vous représentera** à l'Assemblée Nationale et qui saura le mieux défendre vos intérêts à Paris comme ici, dans le Gard.

J'ai rejoint En Marche et j'ai soutenu la campagne d'Emmanuel Macron car je partage pleinement sa vision de la société et sa méthode qui dépasse les clivages partisans au service de l'interêt général. Ensemble, gardons le cap d'une France innovante, ambitieuse et solidaire.

## LES PRINCIPAUX PROJETS

pour lesquels je m'engage à l'Assemblée Nationale et dans le Gard

- Moraliser la vie politique en interdisant aux députés d'embaucher des membres de leur famille, de mener des activités de conseil et de cumuler plus de 3 mandats identiques successifs.
- Rassembler autour de nos valeurs humanistes et de notre culture laïque et républicaine en encourageant la liberté d'entreprendre, l'égalité des chances et des droits ainsi que la solidarité avec les plus vulnérables.
- Garantir la sécurité de chacun au quotidien en augmentant les effectifs et en améliorant les conditions de travail des policiers et gendarmes pour qu'ils puissent être plus disponibles et plus présents sur le terrain pour les habitants.
- Créer des emplois en réduisant les charges des entreprises et en supprimant le Régime Social des indépendants (RSI).
- Augmenter le pouvoir d'achat en diminuant les cotisations sociales payées par les salarié(e)s, les indépendant(e)s et les fonctionnaires, en supprimant la taxe d'habitation pour 80% des Français et en rétablissant les exonérations sur les heures supplémentaires.
- Promouvoir la ruralité et garantir l'égalité des territoires en favorisant le développement économique dans les zones rurales, en généralisant la couverture de la téléphonie puis du haut débit, en maintenant les services publics de proximité par l'augmentation du nombre de maisons de services au public et de maisons médicales.



- Défendre l'agriculture et soutenir la viticulture locale en garantissant des prix justes et non volatils.
- Agir pour l'éducation en laissant la liberté aux communes de choisir, ou pas, la semaine de 4 jours à l'école élémentaire, en renforçant l'autonomie des établissements du secondaire pour favoriser l'adaptation aux besoins de leurs élèves et aux situations locales.
- Conforter notre système de protection sociale en préservant l'âge de départ à la retraite et en revalorisant la Prime d'activité de 100 euros par mois.
- Améliorer notre système de santé en prenant en charge à 100% les lunettes et les prothèses auditives, en développant le volet "prévention" de la médecine, en généralisant la vente à l'unité de médicaments pour lutter contre le gaspillage.
- Accompagner ceux qui en ont le plus besoin en créant un versement social unique, en augmentant le minimum vieillesse et l'Allocation adulte handicapé (AAH) de 100 euros par mois, en formant prioritairement 1 million de demandeurs d'emplois.
- **Préserver l'environnement** en interdisant par la loi les perturbateurs endocriniens et l'exploitation des gaz de schistes, en accompagnant l'agriculture raisonnée et en favorisant les circuits courts.

LA RÉPUBLIQUE En Marche!